

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

**Est, par la présente, donné par la greffière-trésorière de la  
suscite municipalité que,**

Suivant la dernière imposition de taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti;

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

Donné à Saint-Anselme ce 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.



**Stéphanie Bélanger**  
Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le règlement n°437, soit le règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, entre 11 et 17 heures de l'après-midi, le 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.



**Stéphanie Bélanger**  
Greffière-trésorière